

Moncontour

Programme Pluriannuel de Mise en Valeur des
Patrimoines – Petites Cités de Caractère
2020 -2026



1. L'ÉTAT DES LIEUX	3
L'histoire de la commune	4
Caractéristiques de la commune	9
Le diagnostic patrimonial	15
2. L'AMBITION PATRIMONIALE	19
Les actions réalisées	20
Le projet politique 2020-2026	21
3. LE PLAN D' ACTIONS	24
Les axes de développement	25
Le programme pluriannuel de travaux 2020 – 2026	28
Glossaire et crédits	29



L'ÉTAT DES LIEUX



L'histoire de la commune

Préhistoire et Antiquité

La région de Moncontour est habitée depuis au moins le Néolithique comme en témoignent les découvertes de haches en pierre à Trédaniel, Hénon, Quessoy ou bien encore Plémy. Signalons également parmi les plus belles trouvailles du secteur, la découverte de plusieurs dépôts de haches à douilles à Plémy ainsi que d'un trésor monétaire à Trébry composé de 1756 statères Coriosolites datant des années 50 av JC. De nombreux établissements gallo-romains ont par ailleurs

été répertoriés dans les environs, du simple établissement agricole à la luxueuse villa.

Hormis la découverte fortuite d'au moins deux monnaies romaines du III^{ème} siècle sur le site de Moncontour, aucun élément archéologique ne permet d'apporter la preuve certaine d'une occupation avant le bas Moyen-âge. Toutefois, l'hypothèse d'un établissement militaire n'est pas dénuée d'intérêt si l'on prend en compte la présence d'une ancienne voie romaine Nantes-Coz-Yaudet, en contrebas du rocher.

X - XI^{ème} siècle : les premières traces d'occupation du site

Les premières occupations réelles semblent dater des environs de l'an 1000. Même si l'authenticité du document est douteuse, la première mention officielle de Moncontour dans les textes remonterait à 1092. Il s'agit d'une charte de donation du prieuré de Sainte-Croix de Josselin. Cette dernière est conservée dans le cartulaire de Redon et l'un des signataires se présente sous le nom de Conan de Moncontour (Conano videlicet de Moncontor).

C'est également au XI^{ème} siècle qu'est probablement fondé le prieuré de Saint-Michel

au Sud de la ville. Il sera érigé en paroisse en 1121 avant d'être donné en 1137 à l'abbaye Saint-Melaine de Rennes par l'évêque de Saint-Brieuc. En 1152, ce prieuré possède une église, des terres, un droit de dîme, un droit de Haute-Justice et des moulins, sources de grands profits. C'est, au Moyen-âge et pendant longtemps, la plus grande église de Moncontour. Cette dernière, dont on voit les derniers vestiges au bout de la rue de l'Air Damas et dans le cimetière, était construite sur un terre-plein et l'on y entrait par deux portes ouvertes sur son cimetière.

XII - XIII^{ème} siècle : Moncontour forteresse comtale et haut lieu de la féodalité bretonne

Moncontour fait partie du comté de Penthièvre dès l'érection en apanage de ce dernier en 1035. En effet, Eudes 1^{er}, frère du duc de Bretagne Alain III, reçoit ce comté en échange du renoncement à la couronne ducal au profit de son frère puîné. Il fonde ainsi la dynastie des eudonides qui règnera sur le Penthièvre jusqu'en 1214, date où Pierre Mauclerc, Duc de Bretagne, spolie *de facto* le comté à la suite d'un conflit.

Dominant l'Evron, à la jonction d'un de ses affluents, l'éperon barré de Moncontour est un

site intéressant pour y construire un château. La construction de ce dernier remonte vraisemblablement au principat de Geoffroy Boterel 1^{er}, comte de Penthièvre et fils d'Eudes 1^{er} de Penthièvre. Moncontour devient alors un *castrum* comtal de premier plan. Cependant, le premier maître des lieux incontesté est le co-comte Rivallon, mort en 1152. Il est le fils de Geoffroy Boterel II et reçoit probablement Moncontour en héritage de son père en 1148. Il hérite ainsi d'une forteresse aux dimensions assez similaires à celles aujourd'hui. Geoffroy Boterel II, lors de sa dissidence, a fait remettre



en état ses châteaux dont la dernière phase de travaux date des années 1137.

Notons qu'à cette époque, Moncontour dispose d'hospices situés au Sud du château. Ils

sont concédés aux Templiers en 1217 par Pierre Mauclerc, propriétaire, avant de leur être confisqués en 1308 et transférés aux Chevaliers de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.

XIV – XVème : L'âge d'or de la ville castrale

La ville passe sous le contrôle de Charles de Blois en 1337 et la guerre de Succession de Bretagne va donner lieu à une nouvelle campagne de restauration des remparts de la ville à partir de 1341. Par la suite, Marguerite de Rohan l'apporte en dot lors de son mariage à Moncontour avec Olivier V de Clisson en 1378. C'est ce dernier qui va donner à Moncontour sa forme actuelle en reconstruisant en totalité le château et la porte d'en haut et en détruisant des maisons qui avaient été construites sur les douves. Le rempart nord est également repoussé au-delà du rocher et renforcé de tour munies de canonnières. En 1394, alors que les travaux ne sont pas encore terminés, le Duc Jean IV assiège Moncontour, sans succès.

Au XVème siècle, la ville, siège d'une très importante châellenie qui s'étend sur 21 paroisses, de Langast jusqu'Yffiniac, compte de nombreux hôtels nobles dont il ne subsiste qu'un exemple au niveau du 16 et 18 place Penthievre. Elle est dotée également de plusieurs halles, de nombreux moulins (Tan, grains, foulon), d'un auditoire où se déroule les plaidoiries présidées par le sénéchal de Moncontour et d'un four banal. Une fois par semaine, un grand marché se tient en ville où s'échange essentiellement grains et bestiaux de toutes les paroisses alentours. Le commerce du vin est également à signaler. La présence de nombreux vignobles est attestée à Moncontour depuis au moins le XVème siècle et sont source de grands profits jusqu'au XVIIème siècle.

En cette fin du Moyen-âge, outre le capitaine de la place qui représente le pouvoir seigneurial et militaire, plusieurs officiers sont nommés ou élus pour gérer cette châellenie. Le plus important d'entre eux est le procureur des bourgeois. Il est élu par ceux-ci pour les représenter auprès du pouvoir seigneurial mais aussi pour ester en justice. Il est également receveur-comptable et s'assure de la bonne gestion des deniers publics. Deux miseurs/receveurs sont également nommés à Moncontour et ont pour rôle en cette fin de Moyen-Âge de tenir la comptabilité. Leur présence témoigne d'une certaine autonomie financière de la ville qui justifie leur emploi. Un contrôleur est également nommé parmi les bourgeois afin d'effectuer un contrôle sur les receveurs. Enfin, de nombreux officiers subalternes, fonctionnaires municipaux, sont employés à Moncontour et parmi eux, un héraut, des sergents et un portier.

La ville repasse dans le domaine ducal en 1410 et échappe ainsi aux destructions qui ont eu lieu dans le Penthievre comme par exemple à Lamballe dont les fortifications seront entièrement rasées en 1420, ceci en représailles de la révolte du parti Penthievre contre le Duc. En 1491, le mariage d'Anne de Bretagne fait entrer indirectement Moncontour dans le domaine royal. Charles VIII ordonne d'ailleurs en 1493 des travaux de rénovation sur les remparts de la ville.



XVI – XVIII ème : L'essor marchand de Moncontour

La forteresse reprend du service lors des guerres de la Ligue et de nouveaux travaux de réfection sont entrepris, ainsi qu'encore une fois, la destruction d'édifices particuliers dans les douves ou trop proches des remparts. Elle est en effet assiégée à plusieurs reprises par les deux camps dont le Duc de Mercœur en personne, qui perdent la place puis la reprennent successivement. La ville et les faubourgs se trouvent ainsi dans un grand état de vétusté à la fin du conflit. Peu de temps après, en 1614, César de Vendôme, frère naturel de Louis XIII et Duc de Bretagne, entre en rébellion contre le Roi et fait réparer en toute hâte les fortifications de Moncontour. Déclaré coupable de lèse-majesté, ses places fortes, dont Moncontour, sont condamnées à être détruites en 1616. Vendôme obtient cependant que Moncontour soit épargnée. En 1626, sa participation à une autre conspiration, celle de Chalais, scelle le sort de la place et va entraîner la destruction des remparts et du château sur ordre du cardinal de Richelieu. Les démolisseurs, contrairement à Lamballe où tout sera à nouveau rasé, se contenteront heureusement d'écrêter les murs et les tours puis de combler ces dernières avec les gravats, signant la fin de la place forte.

Ces destructions vont marquer le début de la croissance du tissu urbain et permettre au commerce de se développer encore davantage. Les fortifications étant laissées peu à peu à l'abandon, les particuliers investissent alors les espaces libres. Les habitants vont se servir des débris des fortifications pour reconstruire leurs maisons. L'église, fort éprouvée, sera restaurée et progressivement embellie. C'est à partir de ce moment-là que le tissu urbain va prendre sa forme actuelle.

Fait assez rare pour une ville de taille réduite, c'est aussi à partir de cette période que semble apparaître la communauté de ville, ancêtre de nos actuels Conseils Municipaux, en remplacement ou en complément des habituels représentants du pouvoir seigneurial.

Le registre le plus ancien conservé à Moncontour couvre la période du 18 décembre 1691 au 25 mars 1693. Il faut alors y voir la volonté et la nécessité de se doter d'une administration efficace et adaptée. Cette communauté de ville était dirigée par un Maire.

En 1662 est créé l'hôpital Saint-Thomas de Villeneuve. Il succède sur le même emplacement à l'hôpital Saint-Léonard, devenu trop étroit. Cet établissement existe toujours aujourd'hui et accueille 300 malades. Il est un des principaux employeurs du secteur.

A la même époque, en 1696, l'armorial d'Hozier recense les blasons de 16 corporations très représentatives de l'activité qui régnait alors. Citons entre autres la corporation des bouchers, des chapeliers, des marchands de drap, de toiles, des huissiers, des officiers de juridiction, etc.

Moncontour est aussi connu pour la fabrication et le commerce du cuir. Les moulins à tan de la ville fournissent la matière première nécessaire au tannage des peaux. Une famille en particulier est active à Moncontour dans cette industrie depuis au moins le XVème siècle : les Veillet-Lavallée. Une des branches de cette famille, les Veillet Dufrêche, est également très connue. Investie dans le commerce des toiles, elle fait construire à la fin du XVIIIème siècle l'hôtel Veillet Dufrêche, un des monuments emblématiques de Moncontour. Plusieurs de ses membres occuperont des fonctions importantes au sein de la communauté de ville puis du Conseil Municipal.

Le commerce des toiles, d'ailleurs, fut une des activités principales de la bourgeoisie marchande moncontouraise. Les toiles de lin, de chanvre mais aussi le berlinge, étoffe de lin et de laine étaient échangées lors des foires. Les moulins à foulon présents à Moncontour permettaient d'apprêter cette dernière étoffe. En 1757, un marché aux toiles avec bureau de contrôle est créé par l'intendant de Bretagne à



Moncontour et se tient à partir de 1758 sur la Place Penthievre.

Moncontour dans les tourmentes de la Révolution

Moncontour fût le théâtre de nombreux événements pendant la Révolution française. Ville plutôt républicaine dans une campagne largement royaliste, elle dispose d'une Garde Nationale dès 1790. Plutôt de pensée modérée, les destructions et les pillages sont assez limités pendant cette période.

La campagne moncontouraise abritera bon nombre de chouans, un moment commandé par le célèbre Général du Roi Boishardy,

Bon nombre d'hôtels particuliers furent construits par ces marchands qui exportaient jusqu'à Cadix, en Espagne.

originaire de la commune voisine de Bréhand. Ses deux principaux adversaires sont les Généraux Humbert et Hoche, qui résideront en 1795 en l'hôtel Latimier Du Clézieux, maison du riche négociant de toiles et membre du Conseil Municipal à ce moment-là.

Pendant cette période, la ville deviendra chef-lieu de canton, gardant ainsi sa centralité et son importance administrative héritées du Moyen-Âge.

XIXème et XXème : Les derniers grands aménagements urbains

Ces deux siècles verront les derniers grands bouleversements qui donneront à la ville son visage actuel.

L'effondrement du commerce des toiles vers 1830 amorce le déclin progressif de la Cité qui garde malgré tout sa centralité et son commerce jusqu'à l'avènement des grandes surfaces et centres commerciaux tel le premier Mammouth, installé à Saint-Brieuc en mars 1970.

Le XIXème siècle est aussi le siècle des grands travaux d'alignements. A cette occasion, la rue de la Victoire, aujourd'hui accès principal à la Cité, sera créée en comblant les fossés et en rasant plusieurs maisons et édifices dont les restes de l'église castrale de Notre-Dame de la Porte.

Le donjon du château, transformé en prison pendant l'Empire, est définitivement arasé en 1811, tout comme la tour carrée accolée et qui abritait l'escalier d'accès au donjon.

Origine du nom de la commune

La première mention de Moncontour daterait, nous l'avons vu, de 1092. Le nom apparaît ensuite dans une multitude de documents avec des graphies parfois assez différentes comme Moncontor en 1096, Mons Consularis en 1180 ou encore Mont-Comtour en 1368 et Montcontour vers 1696.

Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer le choix de ce nom, la plus commune est en rapport avec la topographie des lieux : un mont qu'il faut contourner pour y accéder.

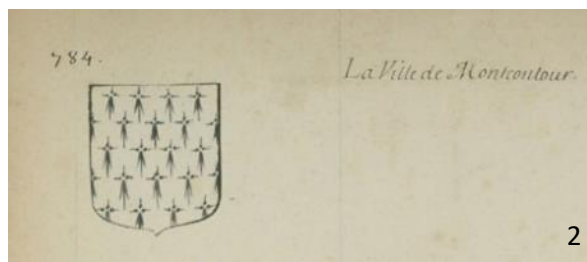
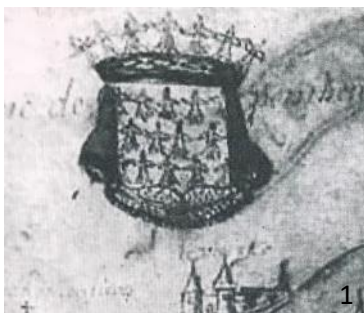


Héraldique

L'origine du blason de Moncontour est incertaine. Dans l'armorial d'Hozier ainsi que sur la représentation de Moncontour en 1696, il s'agit d'un hermine plain comme les armes des Ducs de Bretagne. Cela est peut-être dû au fait que les villes et châteaux prenaient généralement les couleurs de leur seigneur. A partir de 1420, la ville de Moncontour entre dans le domaine ducal et prend

vraisemblablement pour l'occasion les armes des ducs de Bretagne.

Plus tard, à une date inconnue mais sans doute assez ancienne, il est peut-être décidé de combiner les armes du Duc avec celles des Clisson pour donner le blason actuel : De gueules, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, au chef d'hermines.



- 1) Vue de Moncontour (AD22)
- 2) Armorial d'Hozier (BNF)
- 3) Armorial inconnu
- 4) Vue de Moncontour (AD22)
- 5) Ville de Moncontour



La situation géographique de la commune

Moncontour se situe dans le département des Côtes d'Armor, à environ 20 kilomètres de Saint-Brieuc et à 14 kilomètres de Lamballe. Si la commune est décentrée par rapport aux grands axes de circulation, elle est en revanche facilement accessible grâce aux départementales 6 et 768. Elle se situe au centre de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Moncontour et sur un des principaux axes qui relie le Nord et le Sud de la Bretagne. Un service de transport assuré par le département la relie à Saint-Brieuc tandis qu'un autre service assuré par Lamballe Terre et Mer la relie à Lamballe.

Elle s'étend sur seulement 47 hectares, ce qui en fait la commune la plus petite des Côtes

d'Armor et la douzième plus petite de France. Elle est entourée des communes de Hénou au nord, Trédaniel à l'Est et Plémy au Sud.

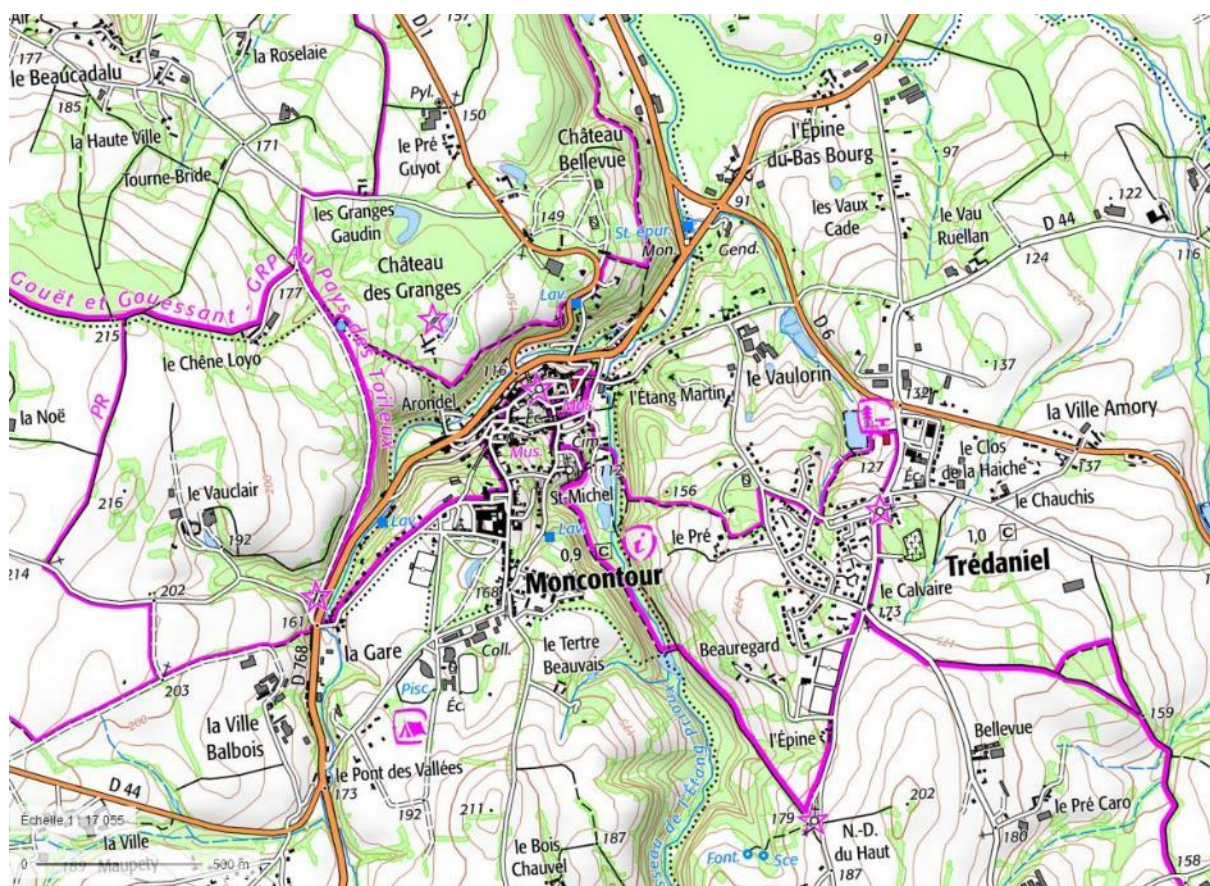
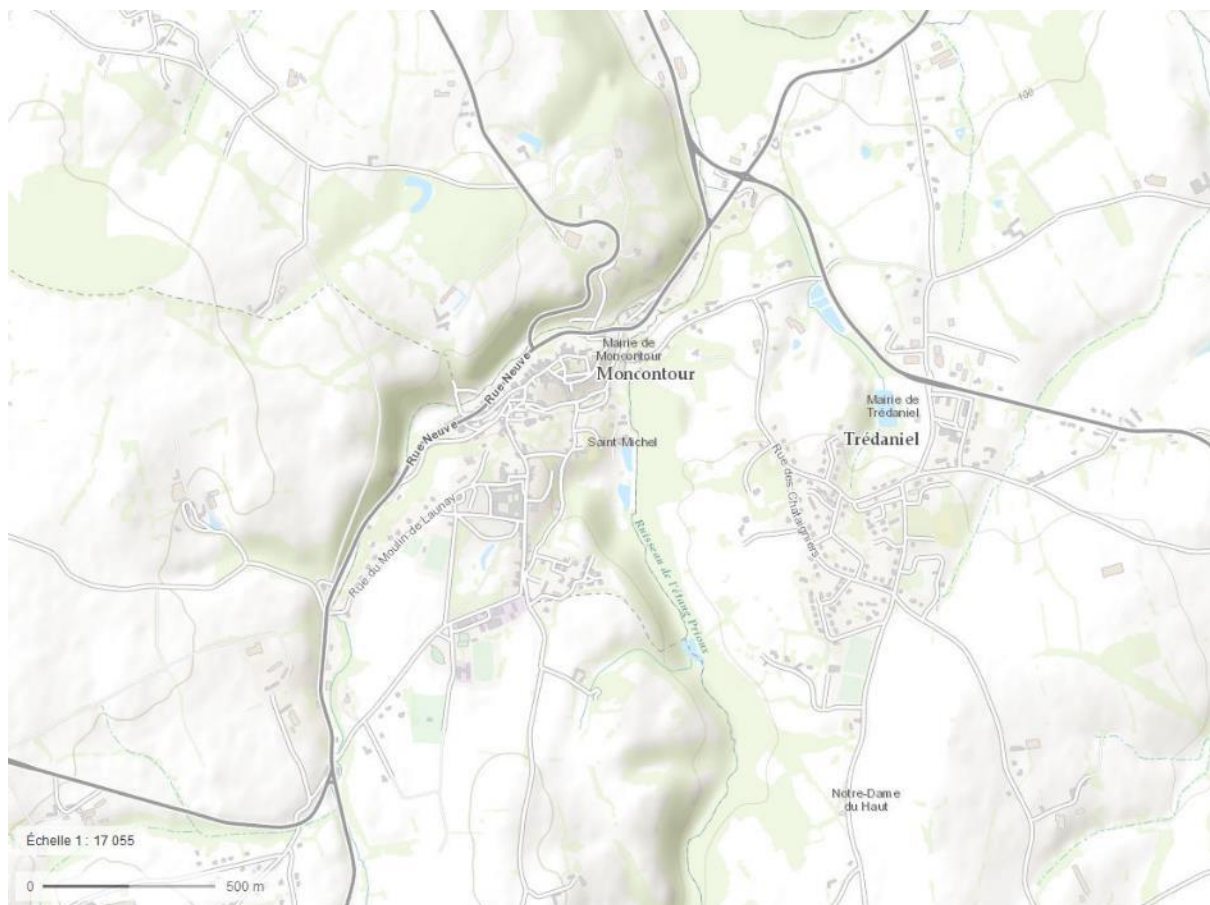
Du point de vue topographique, elle est celle de beaucoup de sites médiévaux du Penthievre à savoir un éperon rocheux qui domine une vallée. Ce rocher se situe au confluent de deux ruisseaux affluents de l'Evron qui forment ainsi deux profondes vallées.

La cité s'élève sur un plateau à 136 mètres d'altitude (place Penthievre). Le point haut se situe dans le quartier du Bourgneuf, au niveau de l'hôpital à environ 180 mètres d'altitude. Le point le plus bas quant à lui se trouve à la Vallée pour une altitude de 105 mètres.



Source : Géoportail





Source : Géoportail



Programme Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines - Moncontour

Population

Si la ville a compté plus de 2000 habitants en 1793, au dernier recensement de 2019 la population moncontouraise ne s'élevait plus qu'à 790 habitants. Il est à noter que les résidents de l'établissement de santé Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve représente environ 280 personnes sur le total.

La démographie est en baisse significative depuis les années 1980. Trois raisons majeures expliquant ce phénomène : un vieillissement très important de la population déjà relevé en 1993 lors de la rédaction de la ZPPAUP, un changement des modes de vie et le nombre important de résidences secondaires.

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
2 086	1 720	1 688	1 551	1 670	1 704	1 678	1 669	1 601
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
1 438	1 432	1 387	1 328	1 297	1 378	1 359	1 308	1 290
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
1 245	1 300	1 238	950	929	902	906	908	1 022
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2005	2010	2015
1 233	1 187	1 149	1 014	901	865	918	956	930
2018	2019	-	-	-	-	-	-	-
847	790							

Source pour 2010, 2015, 2018 : Population légale Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020), RP2013 (géographie au 01/01/2015) et RP2008 (géographie au 01/01/2010).

Cadre de vie

Le centre-ville est entouré de bois. Le bois des Granges se situe au Nord et le bois de l'Étang-Prioux se situe au Sud. Ce dernier constitue un excellent chemin de randonnée qui mène à une chapelle des XIV et XVIème siècle située sur la

commune de Trédaniel. Le reste de la commune donne quant à lui sur la campagne environnante composée essentiellement de champs cultivés et de prairies.

Bassin de vie

Même si la commune n'est pas officiellement reconnue comme telle, elle constitue néanmoins un bassin de vie important pour le secteur avec sur son territoire deux écoles primaires, un collège, une trentaine d'artisans et de commerçants, une piscine et un camping en parcelles limitrophes (Plémy), une salle omnisports et un certain nombre de services publics. Un marché est organisé tous les mardis et une supérette est ouverte 7j/7, attirant ainsi

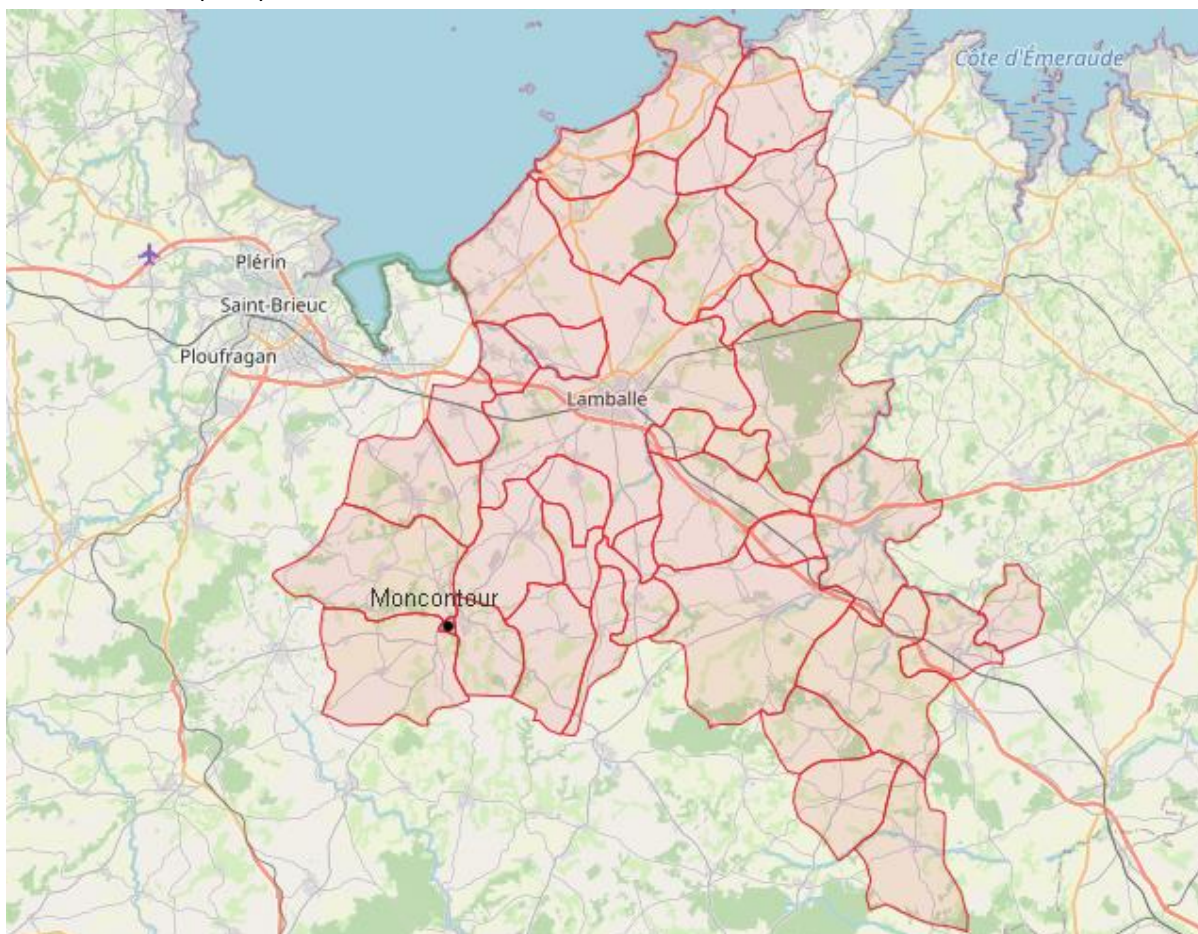
de nombreux habitants des communes alentour et marquant un peu plus le caractère central de la commune. L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV) qui accueille aujourd'hui environ 280 résidents, accueillera bientôt 60 résidents supplémentaires grâce à la construction d'un nouveau foyer de vie. Il faut noter que c'est actuellement le plus grand employeur du secteur.



Administration

Moncontour fait partie depuis 2017 de l'Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) de Lamballe Terre et

Mer. Cet EPCI regroupe actuellement 38 communes allant d'Erquy au Nord à Lanrelas au Sud et de Trédias à l'Est à Hénou à l'Ouest.



Source : Lamballe Terre et Mer

Services et commerces

La ville dispose de nombreux commerces et artisans. La centralité de la commune sur son territoire y est pour beaucoup et l'essentiel des clients viennent en voiture depuis les communes limitrophes, perpétuant ainsi la tradition marchande de la ville acquise dès la fin du Moyen-Âge.

Parmi ces commerces notons deux coiffeuses, une esthéticienne, deux banques, des assurances, un opticien, une librairie, une pharmacie, une supérette, un boucher, une boulangerie, un poissonnier ou encore un cordonnier et tout de même 5 restaurants qui fonctionnent en partie grâce au tourisme et aux entreprises travaillant dans le secteur.

De plus, un bistrot labellisé Café de Pays organise régulièrement des concerts et relaie les événements culturels ou touristiques du territoire.

Au niveau des services, notons la volonté de conserver un service postal au travers de l'agence postale communale, une des plus active du territoire. Un point d'accueil de Lamballe Terre et Mer est également présent sur la place de la Carrière et un Office de Tourisme permet d'accueillir et d'orienter les visiteurs de passage dans de bonnes conditions. De nombreux artisans sont également présents sur le territoire.



Hébergements

La commune accueille sur son territoire et sur les communes environnantes un hôtel restaurant avec 6 chambres ainsi que plusieurs gîtes de qualité et des chambres d'hôte qui permettent de s'adresser à une clientèle plus jeune et mobile. Comme indiqué précédemment, un camping se situe en zone

limitrophe et offre de belles prestations. Il est possible par exemple de louer des chalets ou de stationner des camping-cars pour un tarif abordable. L'endroit est à l'écart de la ville, au calme et très facilement accessible depuis la départementale.

Équipements

La ville dispose sur son territoire ou en zone limitrophe de deux terrains de football, d'une salle omnisport, d'un stade bitumé, d'une piscine, d'une école de musique, d'un Centre d'Action Culturel, de plusieurs salles de réunion, d'une maison des associations, d'une

résidence des Arts, d'une bibliothèque, d'un Service de Soins Infirmiers A Domicile, d'une maison de professionnels paramédicale (Kinés, IDEL, Podologue) d'une caserne de pompiers et d'une gendarmerie sur la commune de Trédaniel.

Musées

Moncontour disposait autrefois de 3 musées : une salle archéologique au rez-de-chaussée de l'Office de Tourisme, le musée de la Chouannerie et de la Révolution ainsi que le Théâtre du Costume.

Aujourd'hui malheureusement, seul le Théâtre du Costume subsiste mais nécessite de lourds travaux de mise aux normes et une restauration de la muséographie.

Résidence des Arts

La Résidence des Arts est un établissement communal composé d'une salle d'exposition, d'une bibliothèque, de trois studios pour accueillir des artistes en résidence et d'un espace de travail intérieur/extérieur. Tous les

ans elle accueille de nombreux artistes et des expositions, offrant ainsi un programme culturel riche et rare hors des grandes agglomérations.

Associations

La commune peut compter sur un tissu associatif très vivant qui permet à la ville d'être dynamique tout au long de l'été grâce à l'organisation de concerts et de spectacles. Actuellement, trois associations œuvrent pour le patrimoine de Moncontour : Le jardin d'Hildegarde, l'Association du Sentier du Bief et l'Association Orgue et Patrimoine.

Le jardin d'Hildegarde est une association qui entretient et anime un jardin d'inspiration médiévale situé sur les ruines du château de Moncontour. C'est un lieu unique qui offre une vue spectaculaire sur les faubourgs de la ville. Chaque été le jardin est ouvert au public et des animations médiévales sont organisées avec des intervenants en costume. Elle bénéficie,



comme beaucoup d'associations, des subventions annuelles de la commune.

L'association Sentier du bief a à cœur d'entretenir et de promouvoir le bief qui alimentait autrefois les moulins de Saint-Michel.

L'association Orgue et Patrimoine, quant à elle, a été fondée en 2020 avec pour objectif

principal de réunir les fonds nécessaires à la restauration de l'orgue de l'église Saint-Mathurin, propriété de la commune. Après avoir été régulièrement entretenu, il est à présent nécessaire de le relever intégralement et c'est une opération extrêmement coûteuse, de l'ordre ici d'environ 80 000 euros pour les travaux les plus urgents.



Façade Sud du château de Moncontour (©ER)



Le diagnostic patrimonial

Le Patrimoine bâti

Moncontour dispose d'un patrimoine bâti important et environ 90% de la surface de la commune est en zone urbanisée. L'essentiel du parc immobilier est composé de résidences de type urbaine et d'hôtels particuliers. Une part importante des maisons sont également de type rural dans les faubourgs anciens. Un certain nombre de pans de bois, essentiellement du XVI – XVIIème subsistent, certains fort bien conservés et richement ornés. Lorsqu'ils sont apparents, ils permettent de créer une rupture visuelle intéressante avec le granit, élément unificateur et omniprésent dans l'ensemble de la ville.

L'étude du parcellaire est intéressante. Nous retrouvons en dehors des murs, essentiellement rue de la Pompe, rue Veillet Dufrêche et rue Saint-Michel les vestiges d'assez longues parcelles longiformes dites « laniérées ». Il se pourrait que le parcellaire actuel soit un héritage du parcellaire médiéval dans ces quartiers. À noter que les maisons sont presque systématiquement construites en début de parcelle et donnent directement sur la rue, renforçant l'aspect urbain général.

Une commune protégée

La commune et ses abords ont été inscrits par arrêté en 1966. Elle est actuellement classée en ZPPAUP/AVAP depuis 1993 et le périmètre de classement déborde sur les autres communes afin de préserver une cohérence architecturale et environnementale depuis les points de vue de la Cité.

Les différents monuments historiques présents sur le territoire de la commune ont été exclus de la ZPPAUP initiale afin de profiter des servitudes de protection MH aux abords de ces derniers, y compris sur les territoires voisins.

Le passage officiel en SPR est souhaitable pour Moncontour afin de

bénéficier des avantages qu'il offre en termes de protection de l'environnement immédiat. Le dossier est à l'étude. Aucun PLU n'est actuellement en vigueur.



Hôtel de Clisson, deuxième étage (©ER)



Focus sur les principaux bâtiments

Le château

Le château est actuellement situé sur le domaine privé et les vestiges aujourd'hui visibles datent du XIV^{ème} et du XV^{ème} siècle. Il a été entièrement remblayé et des jardins se situent actuellement dessus. La portion Sud est la plus visible et la plus spectaculaire. Pour y accéder, il faut également emprunter un chemin privé, appartenant au Crédit Agricole.

Les remparts

Moncontour a la particularité d'avoir conservé un ensemble architectural militaire remarquable constitué de 700 mètres de remparts, de 7 tours et d'une poterne. A ces remparts est intégré le château dont il subsiste 4 tours d'angle reliées par des courtines. Sur cet ensemble, seule une tour, la barbacane de

Ces remparts, au-delà de l'aspect historique, sont une composante clef de l'identité de la commune. Cette dernière, sans eux et sans l'Histoire qui s'y rattache, ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une ville castrale relativement dynamique aussi bien du point de vue économique avec ses nombreux petits commerces que du point de vue culturel et touristique avec un tissu associatif fort et l'accueil de nombreux visiteurs toute l'année.

Aujourd'hui, le temps a fait son œuvre et cet ensemble architectural spectaculaire et jusqu'alors plutôt bien conservé a besoin de soins particuliers et urgents pour pouvoir être transmis aux générations futures. Une portion de rempart s'est effondrée lors de l'hiver 2014, occasionnant de lourdes dépenses pour le propriétaire. Ces effondrements auraient pu être évités en menant des actions régulières d'entretien. Cet entretien, à la charge des propriétaires, représente de lourds investissements, toujours très difficiles à supporter, surtout lorsqu'ils impliquent de coûteuses reconstructions.

L'idée est dans un premier temps de proposer le classement de l'ensemble des remparts et du

la porte d'en bas et la poterne Saint-Jean sont classés. A savoir également que ces éléments se situent pour l'essentiel sur des parcelles privées qui se répartissent entre plusieurs propriétaires différents. La commune, quant à elle, possède la poterne et plusieurs petites portions de remparts.

château. À ce classement, succèdera une étude architecturale et un diagnostic sanitaire complet afin de mieux comprendre l'enceinte dans son ensemble et de prioriser les actions à mener pour sa conservation. Ces études seront également l'occasion d'approfondir nos connaissances techniques afin de mieux



Porte piétonne du château de Moncontour (©ER)



accompagner les propriétaires dans leurs projets de restauration.

Une fois cette étape accomplie, la restauration des maçonneries en danger

(Dévégétalisations // jointoiement // étanchéité des têtes de mur) peut commencer en fonction des priorités identifiées.

L'église Saint-Mathurin

L'église de Moncontour est un symbole emblématique de la ville. Reconstituée à partir du XVI^{ème} siècle, elle sera transformée tout au long des siècles suivants. La tour du clocher date du XVI^{ème} siècle et sa toiture du début du XX^{ème} siècle. La façade monumentale date quant à elle de 1786, sur les plans d'Antoine Guiber, dont on voit la signature au niveau du fronton.

Elle abrite plusieurs verrières classées datant du XVI^{ème} siècle ainsi que plusieurs objets de cultes d'Ancien Régime. Notons également la

présence d'un grand orgue dont le buffet date lui aussi du XVI^{ème} siècle.

Aujourd'hui elle nécessite quelques travaux dont notamment le remplacement des gouttières et des travaux de réfection sur les toitures. Le clocher, quant à lui, a été entièrement restauré entre 2013 et 2015. L'électricité est également à refaire et le grand orgue a besoin d'une restauration urgente pour pouvoir être encore utilisé dans les années à venir.

Les hôtels particuliers

Le rôle central de la ville de Moncontour a contribué à l'installation de grandes familles qui ont édifié au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle surtout, de nombreux hôtels particuliers. Parmi ces hôtels, citons l'hôtel Latimier du Clésieux,

construit sur l'emplacement des anciennes halles aux bouchers, l'hôtel Montjarret de Kerjégu, actuelle Mairie ainsi que l'hôtel Veillet Dufrêche dans le quartier du Bourg Neuf

L'Hôtel de Clisson : le plus ancien logis de Moncontour

Au niveau des 16 et 18 place Penthievre, en fond de cour, se situe les vestiges très bien conservés d'un manoir de ville médiéval. Les vestiges actuellement visibles semblent dater de la fin du XV^{ème} siècle mais il est assis sur l'ancien rempart du XIII^{ème} siècle dont on voit clairement le tracé à la cave.

Ce bâtiment va faire l'objet d'une étude architecturale et historique en vue de sa conservation. Sa façade arrière, visible depuis l'espace public, menace ruine et nécessite des travaux urgents.

Les autres monuments classés

Parmi les monuments classés, nous trouvons notamment un hôtel XVII^{ème} en pan de bois daté de 1628 sur la façade. Ancienne Poste et désormais propriété de la commune, l'intérieur a été très endommagé mais dispose d'un bon

potentiel en termes de surface et de répartition des pièces. Il abrite d'ailleurs actuellement au rez-de-chaussée le Théâtre du costume.



Le patrimoine naturel

Un écrin de verdure

Moncontour a la particularité d'être entouré d'un véritable écrin de verdure. Cela est dû à la situation géographique du rocher qui est enclavé dans une vallée. Les flancs des coteaux majoritairement boisés ce qui, de certains points de vue, donne l'impression d'être niché au cœur d'une forêt.

Cette verdure est reconnue et protégée au titre de la ZPPAUP et les coupes rases interdites afin de protéger les lieux. Certains jardins, notamment ceux des remparts, sont

également protégés et bénéficient de préconisations spécifiques.

Il faut savoir que cet écrin de verdure se situe presque exclusivement sur le territoire des autres communes, ce qui peut générer des problèmes de gestion et de concertation sur le traitement à réserver aux abords du site.

Enfin, le sentier du bief offre, sur le territoire même de la commune, un lieu de flânerie exceptionnel au cœur d'une vallée boisée riche en biodiversité.

Le patrimoine immatériel

Parmi le patrimoine immatériel de Moncontour, nous comptons le Pardon de la Saint-Mathurin. Très grande fête religieuse, elle attirait autrefois de nombreux pèlerins en quête de guérison comme en témoignent les

nombreux ex-voto visibles sur un pilier de l'église qui jouxte le précieux reliquaire.

Un inventaire plus précis serait à effectuer afin d'en avoir une vue complète.



Moncontour en 1696 (Archives Départementales des Côtes d'Armor)

L' AMBITION PATRIMONIALE



Les actions réalisées

L'effacement des réseaux et le traitement esthétique de la voirie a été la priorité à Moncontour dès son adhésion au réseau des Petites Cités de Caractère. Plus récemment, la restauration du clocher de l'église Saint-Mathurin a permis de sauvegarder ce joyau d'architecture.



Vue du clocher depuis la tour Mognet (©ER)

Le projet politique 2020 -2026

Entretien et valorisation des espaces publics

- Remplacement progressif des foyers d'éclairage vers la technologie LED engagée avec le SDE, en tenant compte de la biodiversité et de la mise en valeur du patrimoine.
- Remplacement progressif de l'enrobée par du béton désactivé additionné de pierres et des pavés.

Actions en faveur de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine public

- Un projet de réhabilitation de la plus ancienne maison de Moncontour, l'hôtel dit « de Clisson », dont une partie accueillera l'Office du Tourisme, est en cours et une partie a déjà été réaffectée à l'usage des associations afin de faire vivre le bâtiment. Un architecte du patrimoine va être mandaté pour réaliser une étude du bâti (relevés, proposition de restitution et projet de restauration complet)
- La commune a également participé aux ateliers Entre lieux, organisées par les PCC.

Actions en faveur de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine privé

- La commune de Moncontour a renouvelé la convention avec la Fondation du Patrimoine le mardi 07 septembre 2021, permettant ainsi aux propriétaires privés de bénéficier de réductions d'impôts importantes. Cette convention est pensée par la commune comme un outil très efficace d'incitation et d'accompagnement à la restauration dans les règles de l'art du bâti privé présentant un intérêt patrimonial avéré.
- Elle travaille également avec les ABF pour accompagner les particuliers porteurs de projet ou souhaitant simplement effectuer des travaux d'embellissement ou de restauration. Des permanences sont ainsi organisées à intervalle régulier avec les ABF afin de conseiller les particuliers dans leur choix de couleur, de matériaux ou d'architecture dans le cas d'extensions ou de constructions neuves, cela toujours dans le but de faciliter leurs démarches.

Objectif Remparts : classement MH pour bénéficier de moyens financiers et assurer leur préservation

- Les remparts sont une composante clef de l'identité de la commune. Cette dernière, sans eux et sans l'Histoire qui s'y rattache, ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une ville castrale relativement dynamique.
- Aujourd'hui, le temps a fait son œuvre et cet ensemble architectural spectaculaire et jusqu'alors plutôt bien conservé a besoin de soins particuliers et urgents pour pouvoir être transmis aux générations futures. Une portion de rempart s'est effondrée lors de l'hiver 2014, occasionnant de lourdes dépenses pour le propriétaire. Ces effondrements auraient pu être évités en menant des actions régulières d'entretien.
- L'idée est dans un premier temps de faire classer les fortifications dans leur ensemble. Ensuite, il sera alors possible de mener une étude architecturale et un diagnostic sanitaire complet afin de mieux comprendre l'enceinte dans son ensemble et de prioriser les actions à mener pour sa conservation. Ces études seront également l'occasion d'approfondir nos connaissances techniques afin de mieux accompagner les propriétaires dans leurs projets de restauration.



- Une fois cette étape accomplie, la restauration des maçonneries en danger (Dévégétalisation // jointoiement // étanchéité des têtes de mur) peut commencer en fonction des priorités identifiées.

Actions en faveur de l'accueil du public

- La commune de Moncontour a toujours eu à cœur de bien accueillir ses « habitants de passage ».
- Aujourd'hui, de nombreux efforts ont été faits pour rendre leur séjour agréable. Un circuit d'interprétation du patrimoine a ainsi été mis en place par la précédente équipe. De plus, un nouvel office de tourisme verra le jour très prochainement sur la place Penthivière afin de renseigner de manière optimale les visiteurs.
- Un travail sur la signalétique est en cours pour une meilleure orientation des visiteurs.

Actions en faveur de l'animation

- Depuis de nombreuses décennies, la commune de Moncontour s'engage en faveur de la culture. A ce titre, les associations culturelles bénéficient chaque année de subvention et d'un appui technique, leur permettant ainsi d'offrir dans de bonnes conditions des animations de qualité. Parmi les événements majeurs organisés tout au long de l'année citons par exemple le festival Rue Dell Arte, les visites du Jardin d'Hildegarde ou les concerts Les remparts font du bruit.
- Un marché de produits locaux et de plats à emporter est également organisé tous les mardis soir.
- Autrefois se déroulait à Moncontour une fête médiévale. Aujourd'hui en sommeil, elle bénéficiera du soutien de la commune si elle souhaite se relancer.
- Enfin, la Résidence des Arts, bâtiment à vocation culturelle disposant d'une salle d'exposition, d'un atelier et de trois studios meublés, organise tous les étés des expositions d'artistes, leur permettant de profiter d'un lieu calme pour travailler et se faire connaître.

Actions en faveur du réseau PCC

- Moncontour, depuis son adhésion en 1978, a toujours été fière d'appartenir au réseau des Petites Cités de Caractère®.
- Elle a par exemple fréquemment accueilli avec enthousiasme les opérations d'Art dans les Cités et a assisté à de nombreuses commissions.
- Aujourd'hui plus que jamais, elle souhaite participer à la vie du réseau et répondre à la charte de qualité.

Les ateliers Entre Lieux : à la redécouverte de notre identité singulière

Les ateliers Entre Lieux qui ont eu lieu en 2021, nous ont permis d'engager une réflexion sur la façon de voir la ville et de la visiter.

Nous avons déjà identifié le tourisme lent (Slow tourism) comme un modèle à suivre pour Moncontour.



L'idée est aujourd'hui de faire venir les visiteurs de l'extérieur de la ville vers l'intérieur, c'est-à-dire de d'abord faire voir les plus beaux points de vue pour ensuite les faire déambuler dans les rues.

La notion de circuit touristique a déjà été en grande partie abandonnée à Moncontour et notre souhait est que le visiteur soit invité dès son arrivée à se perdre dans la ville. Cela pourra passer par la mise en place de panneaux d'accueil à destination des visiteurs et placés aux entrées de l'espace urbain.

Le nouvel Office de Tourisme sera situé au niveau du 18 place Penthievre. Cet emplacement a été choisi du fait de sa place centrale, en cœur de ville et dans un lieu de passage obligé. Le nouveau BIT a été pensé davantage dans cet optique puisque la partie boutique sera réduite à son minimum et l'espace davantage tourné vers l'accueil des « habitants de passage ».



Vue de la façade Nord de l'Hôtel de Clisson (©ER)

LE PLAN D' ACTION



Les axes de développement

Nous avons identifié quatre axes majeurs de développement de la Cité du point de vue patrimoniale et touristique.

Axe 1 : Les entrées de ville et les espaces publics

Actions en cours

- Réforme complète de la signalétique avec la mise en place d'une charte graphique complète (directionnelle, patrimoniale, commerciale, etc.). L'objectif est de renforcer la cohérence de la Cité et de mieux orienter les visiteurs de passage. Une charte des enseignes et des devantures sera étudiée en partenariat avec les ABF.
- L'enherbement du cimetière a été engagé dans une perspective Zéro Phyto. Plus généralement, la réflexion porte sur le fleurissement de la ville. L'objectif est de privilégier les plantes vivaces locales et anciennes pour limiter l'entretien et renforcer la cohérence de la ville. Un travail avec l'ABF est actuellement engagé.
- La circulation intra-muros et notamment place Penthievre est également à l'ordre du jour. Une expérimentation de piétonisation partielle est à l'étude pour la période estivale.
- Le fleurissement des pieds de murs et des trottoirs est en bonne voie grâce à la mobilisation d'habitants et d'élus soucieux de leur cadre de vie. Une grainothèque a d'ailleurs vu le jour avec pour objectif de constituer les stocks nécessaires à ce nouveau programme.
- L'ancien bâtiment de La Poste, très dégradé et atteint par la mэрule est actuellement au cœur d'une réflexion qui va peut-être mener à sa destruction totale. Ce sera alors l'occasion de créer sur cette parcelle un espace paysager en cœur de Cité. De plus, ce bâtiment cache une partie importante du château. Sa démolition permettrait de mettre en valeur le château au travers par exemple d'un éclairage adéquat et d'un aménagement paysager de qualité.

Actions programmées

- Mise en valeur et symbolisation des entrées de ville qui sont actuellement insuffisamment identifiables. Cette action en apparence simple, nécessite en réalité une véritable réflexion holistique qui devra surtout se faire en lien avec les travaux sur la RD 768.
- Réflexion sur la circulation au niveau de la départementale afin d'atténuer son caractère de « frontière » et permettre aux visiteurs d'avoir accès de façon sécurisée à cet espace qui offre une vue imprenable sur la Cité.
- Le traitement de la chaussée fait partie des points de vigilance lors des travaux de réfection. L'idée est de continuer à privilégier des matériaux traditionnels pour remplacer l'enrobée actuelle. Une étude des réseaux d'eau et d'assainissement a révélé de nombreux désordres. Une rénovation complète de ces derniers est donc devenue nécessaire et se déroulera dans



les 5 prochaines années. Lorsque les travaux seront achevés, la réfection de la chaussée sera alors abordée

- Les pavés sont un problème pour la municipalité depuis plusieurs siècles. Aujourd'hui, de nombreuses portions ont besoin d'être rejointoyées afin de limiter la propagation des herbes. Des chantiers citoyens sont envisagés pour solutionner le problème.
- Enfin, la commune souhaite faire l'acquisition d'un terrain de 1500m2 en vue de réaliser un parc public. Ce terrain offre une vue intéressante sur Moncontour et sera aménagé de manière à offrir un espace de détente agréable, aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs.

Axe 2 : La restauration et la protection du patrimoine

Actions en cours

- La restauration du bâti privé et public est également une priorité de la commune. La commune de Moncontour souhaite poursuivre ses efforts dans l'accompagnement des particuliers dans leurs projets de restauration en maintenant les permanences avec les ABF et en rédigeant des fiches d'aide à la restauration du Patrimoine.
- Ce soutien concerne tout édifice qui présente un intérêt patrimonial ou architectural reconnu ou toute façade qui serait visible de l'espace public et qui présente un intérêt à être restaurée ou mise en valeur. Une attention particulière est apportée aux pans de bois afin de permettre leur sauvegarde et leur mise en valeur.
- Les remparts sont une préoccupation majeure à la fois pour la collectivité mais également pour les propriétaires privés, souvent démunis face à l'importante nécessité d'entretenir leur portion. Par conséquent, une mission spéciale va être diligentée pour œuvrer à leur sauvegarde. De plus, l'objectif principal est le classement de ces remparts pour permettre aux propriétaires de bénéficier d'aides de l'État, aussi bien en termes de conseil qu'en termes financiers.
De plus, une réfection de l'éclairage des remparts va être engagée. La technologie LED sera alors privilégiée afin de satisfaire aux normes environnementales.
- Pour finir, le chantier de restauration du manoir de ville du 16 – 18 Place Penthivère devrait débuter avant fin 2022, marquant ainsi le premier pas d'un chantier d'ampleur. C'est un chantier important car une partie du bâtiment est très détériorée et la façade arrière, visible de l'espace public, menace ruine. Pour conserver ce trésor architectural, les maçonneries de cette façade doivent être entièrement reprises et les huisseries modernes remplacées par des reproductions d'huisseries qui correspondent à l'époque du bâtiment.

Actions programmées

- La protection du Patrimoine paysager est également au cœur du programme. En effet, Moncontour est ce qu'elle est aussi grâce à son écrin de verdure. Le protéger est donc crucial. Afin de mieux protéger ce patrimoine naturel déjà inscrit dans la ZPPAUP/AVAP, des discussions avec les communes voisines seront engagées pour les sensibiliser.



- La migration de la ZPPAUP/AVAP vers un SPR officiel est un sujet qui intéresse la commune. Cette mise à jour permettrait de disposer d'outils actualisés et plus efficace pour protéger le patrimoine de la ville et sa cohérence architecturale. Cependant, le coût conséquent de ce type d'étude est un frein à sa réalisation au vu des moyens extrêmement limités de la commune.
- Enfin, une restauration des circuits d'interprétation du patrimoine est programmée au cours du mandat ainsi que la création de plaques explicatives apposée sur ou à proximité de certains bâtiments emblématiques. Cela permettra un meilleur accueil des visiteurs et une meilleure mise en valeur du patrimoine de Moncontour.

Axe 3 : Le soutien aux actions culturelles

- Tout d'abord, la commune souhaite poursuivre sa politique de subventions aux actions culturelles de son territoire.
- Une réflexion est engagée pour interroger les usages actuels de la Résidence des Arts et ainsi pérenniser son activité dans le but de favoriser le soutien aux artistes.
- La Mairie héberge l'association Chez Yvonne – tiers-lieu numérique. L'objectif serait de mieux accompagner les associations dans leur communication numérique. Cette association a aussi un rôle dans la préservation du patrimoine immatériel (archives vidéo entre autres).
- Enfin, la Mairie soutient une toute jeune association : Orgue et Patrimoine de Moncontour. L'association Orgue et Patrimoine a été fondée en 2020 avec pour objectif principal de réunir les fonds nécessaires à la restauration de l'orgue de l'église Saint-Mathurin, propriété de la commune. Après avoir été régulièrement entretenu, il est à présent nécessaire de le relever intégralement et c'est une opération extrêmement coûteuse, de l'ordre ici d'environ 80 000 euros pour les travaux les plus urgents.

Axe 4 : Le soutien au commerce et à l'artisanat afin de renforcer le caractère central de la Cité

- Moncontour est une Cité patrimoniale, certes, mais c'est aussi et surtout un lieu de vie. Elle compte sur son territoire près de 40 commerces et artisans, une densité très importante que nous avons à cœur de protéger pour conserver notre dynamisme.
- Les commerces de proximité, en plus d'attirer les habitants des communes limitrophes, permettent d'offrir un cadre de vie rare en milieu rural et propice à l'installation de nouveaux habitants. Développer l'artisanat permettra d'améliorer encore le cadre de vie.
- Par conséquent, nous cherchons avant tout à faciliter l'installation et la transmission des commerces et artisans et à les accueillir dans les meilleures conditions possibles.



Le programme pluriannuel de travaux 2020-2026



2020 – 2023 :

État des lieux général, prises de contact, définition du plan d'action

2022 :

Lancement de l'étude patrimoniale et architecturale du 16 – 18.

Lancement des travaux sur le bâtiment La Poste.

Lancement du projet Signalétique.

Expérimentation de la piétonisation de la Place Penthievre

Lancement du dossier « Objectif Remparts »

2023 :

Inauguration du Bureau d'Information Touristique

Charte graphique signalétique validée, premières réalisations Signalétique

Lancement de l'étude sur la circulation et le stationnement.

Fin des travaux bâtiment La Poste

2024 – 2025 :

Fin du diagnostic des remparts, début de la phase de classement

Lancement des études d'aménagement des entrées de ville/Départementale

Réfection de l'éclairage des remparts

2025 – 2026 :

Poursuite des différents projets

Premiers travaux sur l'orgue de l'église Saint-Mathurin.



Glossaire

Abréviations

PPMVP : Programme Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines

PCC : Petites Cités de Caractère®

BIT : Bureau d'Information Touristique

ABF : Architecte des Bâtiments de France

EPCI : Établissement Public de Coopération intercommunal

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

AVAP : Aire de mise en Valeur du Patrimoine Architectural et Paysager

SPR : Site Patrimonial Remarquable

Historique :

Statère : ici, monnaie gauloise en or.

Coriosolites : peuple gaulois autochtone faisant partie de la Confédération Armoricaïne.

Villa : établissement agricole rural composé d'une maison principale plus ou moins luxueuse et de bâtiments à vocation agricole.

Dîme : contribution financière d'environ 10% versée en espèces ou en nature, calculé sur la production.

Prieuré : établissement religieux dépendant d'une abbaye. A Moncontour, le prieur porte le double rôle de seigneur ecclésiastique et de seigneur laïc.

Apanage : fief (territoire) concédé à un fils puîné en échange de sa renonciation au trône.

Siège de châellenie : unité administrative, capitale d'un ensemble de paroisses et seigneuries.

Auditoire : au Moyen-âge, lieu où l'on rend la Justice.

Conspiration de Chalais : conspiration contre Louis XIII et le Cardinal de Richelieu (1626).

Armorial : recueil de blasons.

Foulonnage : action mécanique consistant à frapper un tissu en laine pour le resserrer.

Travaux d'alignement : loi de 1807 visant à agrandir et rendre rectilignes les rues.

Héraldique : science du blason.

Poterne : petite porte, souvent dérobée, d'un château ou d'une ville.

Ex-voto : offrande religieuse en accomplissement d'un vœu ou en remerciement.

Crédit : Textes et photos (sauf mentions contraires) : Enguerrand ROUZIC, Conseiller Municipal.

Avec la participation active et les conseils avisés d'Anne-Gaud Millorit, Maire de Moncontour.



